

## Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 064-2017  
Type d'intervention: Motion  
Motion ayant valeur de directive: ☐  
N° d'affaire: 2017.RRGR.180  
  
Déposée le: 20.03.2017  
  
Motion de groupe: Non  
Motion de commission: Non  
Déposée par: Machado Rebmann (Bern, LAVerte) (porte-parole)  
Les Verts (de Meuron, Thun)  
Rudin (Lyss, pvl)  
Schindler (Bern, PS)  
Streit-Stettler (Bern, PEV)  
Knutti (Weissenburg, UDC)  
Kullmann (Hilterfingen, UDF)  
  
Cosignataires: 0  
  
Urgence demandée: Oui  
Urgence accordée: Oui 23.03.2017  
  
N° d'ACE: du  
Direction: Direction de l'économie publique  
Classification: –  
Proposition du  
Conseil-exécutif:



### Préserver les droits populaires: arrêté du Grand Conseil et votation populaire à propos des Jeux olympiques d'hiver 2026

Le Conseil-exécutif est chargé de soumettre au Grand Conseil la question de la participation du canton de Berne à une candidature pour les Jeux olympiques d'hiver 2026. Cette décision doit être mise en lien avec la demande d'organisation d'une votation populaire.

#### Développement :

Selon l'article 62, alinéa 1, lettres c et e de la Constitution du canton de Berne (ConstC), les décisions par lesquelles le Grand Conseil arrête des dépenses supérieures à deux millions de francs et les arrêtés de principe sont soumis à une votation facultative. Si 100 membres du Grand Conseil l'exigent, l'arrêté est soumis à une votation obligatoire (article 61, alinéa 2, ConstC). Le Grand Conseil peut donc décider que le corps électoral se prononcera obligatoirement

sur un projet soumis à la votation facultative, sans avoir recours à la collecte de signatures. Parmi les motifs pouvant justifier ce qui s'appelle une votation obligatoire extraordinaire figure notamment l'urgence<sup>1</sup>.

Au milieu du mois de septembre 2016, après réception de la version définitive du projet général pour les Jeux olympiques d'hiver 2026 aux Grisons (« Grobkonzept Olympische Winterspiele Graubünden & Partner 2026 ») de la part de l'organisation faîtière de l'économie des Grisons (Dachorganisation Wirtschaft Graubünden), le gouvernement des Grisons a décidé de soumettre au Grand Conseil un crédit d'engagement brut de 25 millions de francs pour le dépôt d'une candidature grisonne et la participation à un processus de candidature international (avec le canton de Zurich et d'autres partenaires)<sup>2</sup>. Une fois approuvée par le Grand Conseil, la candidature a été soumise au peuple par le gouvernement. Le canton ne voulait présenter sa candidature qu'avec l'appui du peuple. L'approbation du peuple assurait selon lui la légitimation politique nécessaire, et les fonds nécessaires seraient disponibles pour faire avancer le processus de manière prometteuse<sup>3</sup>. En automne 2018, une deuxième votation populaire sur le projet détaillé aurait dû avoir lieu, projet pour lequel on se basait sur des coûts allant jusqu'à 340 millions de francs.

Le Conseil-exécutif bernois a soutenu mi-décembre 2016 la candidature « 2026. Les Jeux Swiss Made » à hauteur d'un million de francs prélevés sur le Fonds de loterie, exploitant au maximum sa compétence en matière d'autorisation de dépenses. Le projet prévoit la tenue des compétitions dans les cantons du Valais, de Berne, de Fribourg, de Vaud et des Grisons. Le centre des Jeux serait le Valais et la ville hôte, Sion. Un deuxième village olympique serait prévu à Thoune, et les épreuves de saut à ski se tiendraient à Kandersteg<sup>4</sup>. Le 7 mars 2017, le Conseil exécutif de Swiss Olympic a approuvé la candidature de « Sion 2026 », qui inclut encore une fois le canton de Berne, avec des compétitions de hockey sur glace programmées dans les villes de Berne et de Bienne. La candidature seule devrait coûter 24 millions de francs au total<sup>5</sup> ; le conseil municipal de Berne se base quant à lui sur un montant de 65 à 75 millions de francs<sup>6</sup>. Le 11 avril 2017, le Parlement du sport de Swiss Olympic confirmera le choix de la candidature de « Sion 2026 »<sup>7</sup>.

Le Tour de France a laissé derrière lui de mauvais souvenirs en ce qui concerne la manière de faire du gouvernement bernois et du conseil municipal de la Ville de Berne. Les parlements du canton et de la ville n'ont pu se prononcer sur les crédits requis qu'après avoir obtenu les garanties nécessaires de la part de la ville et du canton, à un moment où un retrait se serait forcément accompagné d'une perte de prestige. Après la manifestation, des crédits supplémentaires ont bien entendu été octroyés<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Walter Kälin/Urs Bolz, Manuel de droit constitutionnel bernois, Berne 1995, p. 408, numéro 8a

<sup>2</sup> [https://www.gr.ch/DE/institutionen/parlament/botschaften/Botschaften\\_20162017/Bot\\_09\\_2017\\_web.pdf](https://www.gr.ch/DE/institutionen/parlament/botschaften/Botschaften_20162017/Bot_09_2017_web.pdf)

<sup>3</sup> <https://www.gr.ch/DE/Medien/Mitteilungen/MMStaka/2016/Seiten/2016091301.aspx>

<sup>4</sup> [http://www.be.ch/portal/fr/index/mediencenter/medienmitteilungen/suche.meldungNeu.html/portal/fr/meldungen/mm/2016/12/20161214\\_0935\\_regierungsrat\\_unterstuetztgemeinsamekandidatur](http://www.be.ch/portal/fr/index/mediencenter/medienmitteilungen/suche.meldungNeu.html/portal/fr/meldungen/mm/2016/12/20161214_0935_regierungsrat_unterstuetztgemeinsamekandidatur)

<sup>5</sup> <http://www.blick.ch/news/schweiz/westschweiz/exekutivrat-stimmt-dafuer-swiss-olympic-will-olympia-in-sion-2026-id6332733.html>

<sup>6</sup> [https://ris.bern.ch/Geschaefte.aspx?OBJ\\_GUID=e167e75b242d4548ab70e8f0f23b05ae](https://ris.bern.ch/Geschaefte.aspx?OBJ_GUID=e167e75b242d4548ab70e8f0f23b05ae)

<sup>7</sup> [http://www.swissolympicteam.ch/dam/jcr:62ec2d35-a331-4cd7-aaa5-6e4cf6b3d34b/NEU\\_Zeitplan\\_2026\\_170216\\_FR.pdf](http://www.swissolympicteam.ch/dam/jcr:62ec2d35-a331-4cd7-aaa5-6e4cf6b3d34b/NEU_Zeitplan_2026_170216_FR.pdf)

<sup>8</sup> <http://www.srf.ch/news/regional/bern-freiburg-wallis/grosses-staunen-ueber-die-kosten-der-tour-de-france-in-bern>

Dans le canton de Berne, à Thoune et à Berne, on souhaite manifestement agir encore une fois de la même manière et mettre en route la candidature derrière des portes closes, jusqu'au moment où le projet arrivera à un tel point de maturité qu'un retrait ne sera plus possible qu'en théorie, comme évoqué plus haut. Des coûts élevés sont à prévoir pour la collectivité et la construction d'un tremplin de saut à ski à Kandersteg serait notamment une atteinte à l'environnement. Malgré tout, le Conseil-exécutif ne se sent pas tenu à faire preuve de transparence et à garantir les droits populaires en impliquant assez tôt le corps électoral. Le gouvernement du canton des Grisons nous a fourni la preuve qu'il peut en être autrement.

Pour ces raisons, le Conseil-exécutif bernois doit soumettre au Grand Conseil le projet de participation aux Jeux olympiques d'hiver 2026 dans les plus brefs délais, avec indication des coûts probables et des atteintes à la nature et à l'environnement, afin qu'il puisse se prononcer. Si le Grand Conseil l'approuve, il peut soumettre cette décision au peuple.

Motivation de l'urgence : La procédure progresse. Le 11 avril 2017, le Parlement du sport de Swiss Olympic ratifiera la candidature de Sion 2026 et présentera la candidature au Comité International Olympique (CIO).